



United Nations Global Compact

GLOBAL COMPACT

Communication sur le progrès

HTS CONSULTING

2018





SOMMAIRE

- #1** Présentation d’HTS Consulting
- #2** Renouvellement du soutien d’HTS Consulting au Pacte Mondial
- #3** Actions mises en œuvre de puis la création du cabinet
 - i. Les droits de l’homme
 - ii. Le droit du travail
 - iii. L’environnement
 - iv. La lutte contre la corruption

#1

Présentation d'HTS Consulting

HTS consulting est un cabinet de conseil en stratégie en forte croissance

HTS consulting est un cabinet de conseil en stratégie en forte croissance créé par 2 associés issus des plus grands cabinets de conseil en stratégie et organisation.

Ses champs d'expertise sont :

- l'innovation,
- la performance client
- la mobilisation des Hommes

Ses interventions vont de la conception à la mise en œuvre de stratégies de croissance, en faisant appel aux innovations les plus récentes en matière de méthodologies et d'expertises. Notre réseau d'experts nous permet de garantir à nos clients le meilleur niveau d'excellence.

Sa raison d'être est d'aider les entreprises à s'adapter aux changements de fond que connaissent nos marchés, en particulier liés aux nouvelles technologies, au développement durable et aux évolutions générationnelles.

HTS Consulting intervient majoritairement auprès d'entreprises du CAC 40 et du SBF 120. Notre ambition est d'apporter un nouveau type de valeur en matière de conseil aux entreprises.

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS



United Nations Global Compact



Renouvellement du soutien d'HTS Consulting au Pacte Mondial

Jean-Bernard Girault, président et fondateur d'HTS Consulting



Au travers de ce rapport, je suis heureux de confirmer le soutien inconditionnel qu'HTS Consulting apporte aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

HTS CONSULTING renouvelle son engagement et soutient sans réserve ces principes dans son action au quotidien. Toute notre entreprise s'engage à les intégrer toujours plus avant dans sa stratégie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Elle s'engage également à faire une déclaration claire et publique de son action sur ces sujets et à en informer ses collaborateurs, ses partenaires commerciaux et ses clients.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous sommes déterminés à rendre publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial et rentrons dans un processus d'amélioration continue.

i. Les Droits de l'Homme

Principes

LES PRINCIPES



1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
2. À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

De part notre métier et notre périmètre géographique, nous sommes peu susceptibles de violation des Droits de l'Homme. En tant qu'entreprise française, HTS Consulting est soumise au droit français qui s'inscrit pleinement dans le respect et la promotion de Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Comme l'indique le nom choisi pour notre cabinet, l'Homme est au cœur de nos actions tant en interne que dans notre manière d'exercer notre métier. La non-discrimination et le respect de la liberté d'expression de chacun sont deux éléments particulièrement important dans notre politique interne et guident nos actes quotidiens. Nous élargissons notre action à nos relations externes en ne choisissant que des partenaires et des fournisseurs respectueux des droits de l'Homme.





ACTIONS

1. *Développement d'une démarche de démocratie participative pour accompagner nos clients dans leurs interactions avec leurs parties prenantes,*
2. *Signature de partenariats avec des spécialistes des risques psycho-sociaux, des droits sociaux et du respect de la vie privée (problématique liée aux données numériques),*
3. *Sensibilisation des collaborateurs au respect des droits de l'Homme le jour de leur arrivée et lors des évaluations,*
4. *Mise en place d'un dialogue social régulier permettant à chacun de s'exprimer librement,*
5. *Sélection de fournisseurs respectueux des droits de l'Homme,*
6. *Procédures de recrutement et d'évaluation garantissant la non-discrimination entre les collaborateurs.*

RÉSULTATS

1. *Mise en place de démarches participatives avec nos clients pour co-construire des stratégies respectueuses de toutes les parties prenantes,*
2. *Intégration des risques psycho-sociaux, des droits sociaux et du respect de la vie privée dans nos interventions auprès de nos clients,*
3. *Une culture d'entreprise centrée sur le respect des collaborateurs et l'équité,*
4. *Des séminaires d'entreprise trimestriels pour donner un temps d'expression privilégié à chaque collaborateur,*
5. *50 % de femmes présentes au sein du Comité de Direction au 1er janvier 2018,*
6. *0 % de différence de rémunération fixe entre hommes et femmes à un grade donné,*
7. *100 % des fournisseurs respectueux des droits de l'Homme.*



ii. Droits du travail

Principes

LES PRINCIPES



4. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
5. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
6. L'abolition effective du travail des enfants ; et
7. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

En tant qu'entreprise française, nous sommes soumis au respect du droit français qui élimine toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ainsi que tout travail réalisé par des enfants. De plus nous ne sélectionnons que des partenaires et fournisseurs n'ayant recours ni au travail forcé, ni au travail des enfants.

HTS Consulting considère que son capital humain est la ressource la plus importante de l'entreprise. Convaincus que la performance de l'entreprise repose sur nos collaborateurs, nous agissons au quotidien pour mettre en place les conditions propices à leur épanouissement, quel que soit leur niveau hiérarchique, leur sexe ou leurs origines.

La liberté d'association et la reconnaissance du droit à la négociation collective sont étroitement encadrés par le droit social français et est une obligation qui s'impose de fait.



ACTIONS

1. *Sélection de fournisseurs ne recourant ni au travail forcé ou obligatoire ni au travail des enfants,*
2. *Procédures de recrutement et d'évaluation garantissant la non-discrimination entre les collaborateurs,*
3. *Création de solutions innovantes pour développer les compétences et renforcer l'employabilité des individus,*
4. *Politique contractuelle respectueuse des collaborateurs,*
5. *Accompagnement du développement personnel des employés.*

RÉSULTATS

1. *Une culture d'entreprise centrée sur le respect des collaborateurs, l'équité et le développement du bien-être au travail,*
2. *100 % des fournisseurs ne recourant ni au travail forcé ou obligatoire ni au travail des enfants,*
3. *Déploiement d'une solution digitale de développement des compétences et de l'employabilité auprès de 10 000 collaborateurs de grands groupes français,*
4. *0 % d'employés en CDD, 0 % de stagiaire rémunéré au minimum légal,*
5. *Soutien des projets personnels des employés et financement des formations éventuellement nécessaires.*



iii. Environnement

Principes

LES PRINCIPES



4. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
5. À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
6. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

HTS Consulting accompagne les directions de grands groupes français et internationaux pour qu'ils s'adaptent au mieux aux mutations socio-économiques et environnementales en cours. Nos interventions nous conduisent ainsi à œuvrer pour la création de villes plus durables, pour le développement de l'intermodalité et des modes de transports doux, pour la réduction des dépenses énergétiques ou pour la promotion de la biodiversité.

Au-delà de nos sujets d'intervention, nous œuvrons, au quotidien, pour limiter notre impact environnemental. En tant que cabinet de conseil de petite taille, nous avons une empreinte environnementale faible. Celle-ci dépend à 80% de notre politique en matière de transport, d'impression et de parc informatique.

Convaincus que la préservation de l'environnement est un sujet clef pour l'avenir de notre planète, nous soutenons financièrement chaque année des actions en faveur de la préservation de notre écosystème.

1. *Création et animation d'un groupe de travail pour mettre en œuvre des expérimentations sur la mobilité de demain et notamment les modes de déplacement doux,*
2. *Conception et commercialisation d'une offre d'optimisation des déplacements des salariés des entreprises,*
3. *Accompagnement d'entreprises pour leur positionnement sur les modes de transport doux,*
4. *Choix d'une politique de transport privilégiant les modes de déplacements décarbonnés (principalement fer et transports en commun),*
5. *Utilisation de la visioconférence avec nos clients et partenaires internationaux pour limiter les déplacements en avion,*
6. *Mise en place du télétravail en cas de rendez-vous client à proximité du domicile pour limiter les déplacements.*

1. *Création d'un écosystème de grands groupes et de start-up visant à déboucher sur des expérimentations concrètes sur la mobilité de demain,*
2. *Définition de plans de déplacement d'entreprise intégrant un ensemble de solutions pour optimiser la mobilité (modes doux, mobilité partagée, télétravail, espaces de coworking...),*
3. *Réalisation de Due Dilligence et de plans stratégiques sur la mobilité de demain (covoiturage, autopartage, mobilité urbaine...),*
4. *83 % des trajets domicile/travail réalisés en transport en communs en 2017, 6 % à pieds et 11 % en voiture,*
5. *Ouverture d'un espace de télétravail à la Défense permettant de limiter les déplacements des consultants,*
6. *90 % des trajets réalisés en train pour les destinations accessibles en train en moins de 5 heures, 10 % réalisés en voiture, 0% en avion.*

1. *Mise en place du tri sélectif et sensibilisation des collaborateurs au recyclage dès leur arrivée,*
2. *Mise en place d'une corbeille à brouillons permettant de récupérer le papier usagé,*
3. *Installation d'une benne de récupération des cartouches d'imprimantes vides pour les recycler,*
4. *Installation d'un espace cuisine permettant aux employés de réchauffer des déjeuners faits maison,*
5. *Mise en place de corbeilles de récupération des piles et ampoules usagées,*
6. *Suppression des serviettes en papier,*
7. *Limitation de la production d'emballages et de contenants (Pas d'utilisation de gobelets ou autre vaisselle jetable, utilisation de sucre en vrac sans sur-emballage),*
8. *Développement d'une pratique économie circulaire pour accompagner nos clients dans la mise en œuvre de nouveaux business models circulaires.*

1. *100 % des déchets sont triés,*
2. *100 % des documents imprimés sur une seule face récupérés en papiers brouillons,*
3. *100 % des cartouches d'imprimante recyclées en 2017*
4. *20% des employés ont apporté un déjeuner fait maison en 2017, limitant ainsi les déchets produits par les emballages de sandwiches / plats préparés*
5. *0 serviettes en papier utilisées en 2017,*
6. *0 gobelets / cuillères plastiques utilisés en 2017,*
7. *Identification de business models circulaires et de leurs leviers de mise en œuvre pour accompagner nos clients.*

1. *Installation d'ampoules à basse consommation dans les locaux et achat d'ordinateurs économes en énergie,*
2. *Sensibilisation des collaborateurs aux économies d'énergie liées à l'éclairage et au chauffage,*
3. *Utilisation de vidéoprojecteurs mobiles et de formats électroniques pour partager nos livrables, impression uniquement sur demande du client,*
4. *Impression recto/verso des documents,*
5. *Impression en noir et blanc par défaut pour l'ensemble des documents à visée interne,*
6. *Utilisation généralisée de papier labellisé FSC,*
7. *Envoi de e-cards en remplacement des cartes de vœux papier.*

1. *100% du parc informatique labellisé « energy star »,*
2. *Température de chauffage limitée à 20° , pas de climatisation dans les locaux,*
3. *Limitation de la consommation d'énergie : 0 nuits avec des locaux éclairés depuis la création,*
4. *Maintien sur les 2 dernières années d'une consommation de papier inférieure à 2 ramettes de papier par consultant,*

1. 2011 : Participation au financement de l'initiative Protei, bateau drone permettant la dépollution des océans lors des marées noires,
2. 2012 : Participation au financement de la reforestation des forêts russes par une donation à l'action « Plantons pour la planète » menée par la fondation Yves Rocher,
3. 2013 : Participation au financement de l'expédition « 7ème Continent » qui vise à analyser les immenses masses des déchets qui se forment aux points de confluence des courants marins,
4. 2014 : Financement d'une ruche via l'association « Un Toit pour les Abeilles »,
5. 2015 : Financement de deux ruches via l'association « Un Toit pour les Abeilles »,
6. 2016 : Financement de deux ruches via l'association « Un Toit pour les Abeilles »,
7. 2017 : Financement de deux ruches via l'association « Un Toit pour les Abeilles »,



1. 5% du résultat annuel reversés chaque année à des initiatives menées en faveur de la préservation de notre écosystème .
2. 100 pots de miel produits en 2015.
3. 200 pots de miel produits en 2016.
4. 200 pots de miel produits en 2017.

iv. Lutte contre la corruption

Principes

LES PRINCIPES



7. 10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Du fait de notre activité et du périmètre géographique de notre activité, nous ne sommes pas confrontés à des problématiques de corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.